

Compte d'emploi des ressources (en €)		
	2 023	2 024
Emplois		
1 Missions sociales		
Secours distribués*	112 747	95 183
régularisation sur ex. antérieurs	-23 328	-10 555
Frais de traitement des dossiers	44 840	36 705
Sous total 1	134 260	121 333
2 Frais d'appel à la générosité		
Frais d'envoi des appels	8 527	11 948
Frais de traitement des dons	15 370	12 039
Sous total 2	23 897	23 987
3 Frais de fonct. associatifs	13 159	10 210
Total des emplois	171 315	155 530
Ressources		
Dons du public et cotisations	91 493	83 391
Legs		
Produits (+) ou charges (-)	52 178	23 024
Total des ressources	143 671	106 415
(-)transfert/(+) prélev. sur les réserves	27 644	49 115
Bilan		
	2 023	2 024
Actif		
Immobilisations nettes	2 400	
Caisse-Banques	53 798	24 617
Valeurs mobilières de placement	554 042	525 044
Total de l'actif	610 240	549 661
Passif		
Dotations initiales	125 231	129 233
Fonds de réserve statutaire	182 660	182 660
Réserves en attente affectation	4 203	40 221
fonds dédié sur dons et legs	305 024	237 360
Dettes diverses	20 766	9 301
(dettes sociales + charges en attente débit)		
prélev sur fonds dédié + résultat	-27 644	-49 115
Total du passif	610 240	549 661

* payés dans l'année ou en cours de paiement. Les secours émis dans l'année se sont élevés à: 93 820 €

Nous ne recevons aucune subvention publique. Les comptes 2024 de l'association et le rapport d'activité 2024 ont été présentés à notre Assemblée Générale de mai 2025

Appel 2025 2026

Chère donatrice, cher donateur,



Ces deux mots caractérisent notre association qui, depuis plus de 98 ans, apporte rapidement un secours financier à des familles en difficulté.

Le but de notre action est d'éviter l'irréremédiable, aider à la réalisation d'un projet constructif, faire face à un coup dur, à un imprévu ou à un grave déficit budgétaire.

Par solidarité vous prendrez une responsabilité active à notre action par votre don, en contribuant par exemple, à la mobilité afin d'aider à la recherche ou au maintien dans l'emploi (réparation d'un véhicule, permis de conduire...), au financement d'une formation nécessaire pour s'insérer dans la vie professionnelle, ou en permettant à des enfants de participer à des activités extra scolaires...

Depuis un an nous nous sommes efforcés de diminuer de façon importante nos frais de gestion pour pouvoir augmenter le nombre de nos interventions, mais, sans votre soutien, nous ne pourrions pas continuer à agir de façon efficace.

Par bonté soyez généreux, ainsi la Semaine de la Bonté pourra venir en aide à ceux qui espèrent en elle pour ne pas sombrer dans la précarité.

Un grand merci pour votre soutien.

Le président

Daniel

Ploix

Ils vous remercient

Courrier reçu en février 2025

Vous trouverez ci-joint le reçu d'un chèque remis ce jour à Madame M.

Celle-ci tient à vous remercier de permettre à sa famille d'être réunie autour de son fils. L'opération s'est bien passée, la rééducation devrait lui permettre de diminuer de façon importante son handicap.

Vous remerciant à mon tour de votre collaboration, je vous prie de croire à l'assurance de toute ma considération.

C. M. Assistante Sociale

Le 15 avril 2025

Je tiens à vous adresser mes plus sincères remerciements pour l'aide financière que vous m'avez accordée dans le cadre de ma formation en développement web. Grâce à votre soutien, je peux poursuivre mon cursus avec sérénité et envisager l'obtention de mon diplôme avec confiance.

J'ai actuellement validé 10 projets sur les 12 requis, et suis pleinement engagée dans la réussite de cette formation.

Je vous remercie chaleureusement pour votre soutien et vous joins à ce courrier la facture acquittée du mois d'avril.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur l'expression de ma profonde gratitude et de mes salutations les plus distinguées.

H.C.

Vous les avez aidés

Quand personne ne peut aider

Madame M, mère de deux enfants dont elle a la charge, travaille en intérim. Ses difficultés budgétaires ont entraîné une dette de loyer. Elle a bénéficié d'une aide sociale pour assainir son budget. Pour élargir ses recherches d'emploi Madame M a acquis un véhicule sans permis qu'elle a assuré au moindre coût. À la suite d'un orage de grêle son pare-brise a été endommagé mais l'assurance souscrite ne prévoit pas le bris de glace. Aucune aide ne peut être accordée localement bien que ses ressources soient particulièrement faibles (765 € par mois d'allocations chômage). La semaine de la Bonté accorde un secours de 200€

Vous les avez aidés

Prendre en charge des frais de scolarité

Mademoiselle O, 20 ans, après avoir réussi son bac professionnel, est engagée depuis septembre 2024 dans une formation d'infirmière en région parisienne. Elle demande pour sa seconde année un transfert de son lieu de formation, afin de se rapprocher de sa famille et économiser ses frais d'hébergement. Ses parents font le maximum pour l'aider mais ne peuvent couvrir la totalité de ses frais (plus de 1200 €). Afin d'aider Mademoiselle O, la Semaine de la Bonté prend en charge ses frais d'inscription de 178€.

Favoriser la recherche d'emploi

Madame M, 26 ans, a subi une rupture difficile et est hébergée chez sa mère. Après une courte période de chômage, elle reprend une activité comme extra chez un traiteur tout en recherchant un emploi plus stable. Sa situation financière est très précaire et ne lui permet pas de remplacer les pneus de son véhicule. La Semaine de la Bonté décide de contribuer à son financement en lui attribuant 200€.

Prendre en compte une situation difficile

Madame V, à la suite de relations conflictuelles et violentes, a dû quitter le domicile familial très rapidement avec son fils âgé de 15 ans dont la santé est fragile. Madame s'est réfugiée dans sa famille puis a pris un logement en location avec son fils. Ces événements ont généré des difficultés financières que Madame V s'efforce de surmonter même si psychologiquement la situation est difficile. Madame V a retrouvé des heures de ménage, mais s'emploie à les augmenter afin d'améliorer ses ressources. Un véhicule lui est absolument indispensable et des frais de réparation viennent s'ajouter aux difficultés rencontrées. La semaine de la Bonté participe aux frais de réparation pour un montant de 150€.

Aider à la mobilité

Monsieur C âgé de 48 ans, est titulaire d'une modeste pension d'invalidité. Il vit seul et met tout en œuvre pour travailler et améliorer ses revenus. Son seul moyen de transport est son vélo, les moyens collectifs de transport étant très limités dans sa région. Sa santé rend progressivement l'usage du vélo plus difficile. Il s'est engagé grâce à son compte emploi formation dans la préparation du permis de conduire et a obtenu son code mais doit encore effectuer des heures de conduite. Des aides locales sont en cours d'analyse mais elles restent insuffisantes pour financer le solde. Il est décidé de participer à hauteur de 150€.